

ECONOMIE ET TERRITOIRE

DESSERTTE

Actuellement, l'aéroport est desservi par la gare d'Entzheim-Aéroport, située juste en face de l'aérogare, et reliée à l'aéroport par une passerelle piétonne. Les trains TER Alsace régionaux sont cadencés au quart d'heure. Le tarif standard pour Strasbourg est de 2.20 euros.

Jusqu'en décembre 2008, l'aéroport était desservi par la Navette aéroport. Pour 5,70 euros, la navette effectuait la liaison entre l'aéroport et la station Baggersee du tramway de Strasbourg. Cette navette a été supprimée à la mise en place du cadencement sur la ligne Strasbourg-Molsheim.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI

En 2008, l'aéroport emploie environ 1200 personnes. L'aéroport international de Strasbourg concourt au dynamisme de l'économie alsacienne et du Pays de Bade, laquelle bénéficie de quatre atouts propres :

-l'implantation d'entreprises d'origine étrangère y est supérieure aux moyennes européennes -le nombre d'entreprises dont les effectifs sont supérieurs à 200 salariés est dense -le tissu des PME-PMI y est particulièrement diversifié -Strasbourg est l'une des principales villes de congrès en Europe.

Ainsi peut-on affirmer que l'Aéroport de Strasbourg exerce un rôle de levier économique au sein du Rhin supérieur. Aujourd'hui, 2.100.000 habitants se trouvent à une heure de voiture de la plate-forme aéroportuaire d'Entzheim. Parallèlement, la présence de nombreuses institutions européennes à Strasbourg (*Parlement Européen, Conseil de l'Europe, Cour européenne des droits de l'homme...*) confère à l'aéroport un rôle inédit pour une plate-forme aéroportuaire.

Très dépendantes du trafic, les activités extra-aéronautiques, dont les commerces et les parkings, ont fortement impactées par la baisse du nombre de passagers (-16,6 %). Les commerces ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires de 18% par rapport à 2008.

Par conséquent, les recettes de l'aéroport générées par les boutiques, restaurants et autres activités commerciales ont, elles aussi, enregistré une baisse de 16,5 % en 2009.

Elles représentent 4,92 % du chiffre d'affaires global de l'aéroport.

Les recettes parking ont connu une baisse de 16,5 % en 2009. Cette baisse est totalement liée à la chute de l'activité de l'aéroport. Ces recettes représentent 13,9 % des produits d'exploitation de l'aéroport.

La baisse de trafic a entraîné la fermeture de la Boulangerie Paul et du bar « le Fut » situé en zone réservée. Ce dernier point de vente a été remplacé par un espace de distribution automatique de boissons et de sandwiches.

Deux nouveaux espaces sont, depuis décembre 2009, à la disposition des passagers de l'aéroport :

* un centre d'affaires, d'une surface de 145 m², comprenant cinq salles de réunion baptisées chacune du nom d'une capitale européenne desservies au départ de l'aéroport (*Athènes, Bruxelles, Copenhague, Madrid et Prague*)

* un espace détente destiné aux passagers en attente à l'aéroport et souhaitant travailler ou se reposer dans un environnement convivial. Le temps fort de l'année 2009 aura été l'emménagement des services départementaux de la Police aux Frontières dans le bâtiment Hélène Boucher après un chantier qui aura duré une grande partie de l'année 2008. Ce bâtiment, situé à l'entrée de la zone ouest de l'aéroport est désormais emblématique des possibilités de réhabilitation des anciens bâtiments militaires.

Sa commercialisation porte à un peu moins de 50 000 m² le stock de locaux exploités sur l'aéroport. L'avenir du site promet de belles réalisations pour les années à venir, notamment grâce au potentiel de constructions nouvelles et de bâtiments restant à rénover.

Pour autant, si l'activité 2009 s'est avérée moins dynamique que les années précédentes, les bureaux et locaux d'activités proposés à la location sur le site de l'aéroport peuvent bénéficier du bon rapport qualité prix de l'offre immobilière ainsi que des avantages du site.

Nous avons pu constater les effets de la mise en service de la liaison TER toutes les 15 minutes sur une année complète. L'effet est positif car il offre aux clients et aux salariés des sociétés implantées la possibilité de se rendre facilement au centre ville de Strasbourg, en s'affranchissant des conditions du trafic routier à l'approche de l'agglomération sans que la localisation des bureaux puisse nuire à la qualité de la desserte routière pour les livraisons et les expéditions. ▲